

Diligent Academy

FAQ

Quelles sont les nouveautés concernant l'Académie Diligent ?

Nous allons lancer l'Académie Diligent sur une nouvelle plateforme d'apprentissage pour offrir la meilleure expérience d'apprentissage à notre clientèle.

Qui utilisera l'Académie Diligent ?

Toute personne qui souhaite élargir ses connaissances sur les solutions, les certifications et les produits de Diligent, entre autres. Il s'agira de consommateurs des produits Diligent, de partenaires Diligent et de participants aux programmes de certification du Diligent Institute.

Où accéder à la nouvelle plateforme de l'Académie Diligent ?

Deux dates sont annoncées concernant l'accès à la nouvelle plateforme de l'Académie Diligent :

- **23 mai 2023** : pour les participants aux programmes de certification du Diligent Institute
- **1er juin 2023** : pour tous les autres apprenants

Les apprenants qui participent aux programmes de certification du Diligent Institute pourront accéder à la nouvelle plateforme de l'Académie Diligent le **23 mai 2023**. L'équipe du Diligent Institute enverra par courrier électronique plus d'informations et d'instructions concernant cette transition. Les programmes de certification du Diligent Institute comprennent les formations suivantes :

- Climate Leadership
- Cyber Risk & Strategy
- ESG Leadership
- Competent Boards Cyber Risk & Strategy

Tous les autres apprenants pourront accéder à la nouvelle plateforme de l'Académie Diligent le **1er juin 2023**. La transition vers la nouvelle plateforme de l'Académie Diligent implique les dates et activités importantes suivantes :

- **23 mai 2023** : dernier jour pour accéder à la plateforme actuelle de l'Académie Diligent.
- **24 mai 2023** : le lien Académie figurant dans la barre de lancement HighBond sera temporairement supprimé.
- **24-31 mai 2023** : **l'accès à l'Académie Diligent sera interrompu**. Une période d'inactivité de l'Académie Diligent est prévue entre le **24 et le 31 mai** pour préparer la transition vers la nouvelle plateforme. Les apprenants ne pourront pas accéder à l'Académie Diligent pendant cette période.
- **1er juin 2023** : le lien Académie sera disponible dans la barre de lancement HighBond le 1er juin 2023. Vous recevrez par courrier électronique les instructions pour accéder à la nouvelle plateforme de l'Académie Diligent.



Quel sera le dernier jour pour accéder à la plateforme actuelle de l'Académie Diligent ?

Le dernier jour pour accéder à la plateforme actuelle de l'Académie Diligent sera le **23 mai 2023**.

Pourquoi lançons-nous l'Académie Diligent sur une nouvelle plateforme ?

Par le biais de la nouvelle plateforme de l'Académie Diligent, notre objectif est d'améliorer l'expérience des apprenants, de développer notre offre de formation Diligent et de proposer une expérience d'apprentissage unifiée à tous les apprenants. La nouvelle plateforme de l'Académie Diligent offrira :

- une exploration améliorée des programmes d'apprentissage ;
- une expérience mise à jour du tableau de bord de l'apprenant ;
- une expérience améliorée du catalogue et de l'auto-inscription ;
- un étoffement de l'offre d'apprentissage ;
- une interface modernisée grâce à une conception optimisée et personnalisable ;
- des expériences utilisateur améliorées grâce à une navigation optimisée des cours et des parcours d'apprentissage.

Comment accéder à l'Académie Diligent ?

La manière d'accéder à la nouvelle plateforme de l'Académie Diligent dépendra de votre type d'utilisateur.

Apprenants participant aux programmes de certification du Diligent Institute

L'équipe du Diligent Institute enverra par courrier électronique aux apprenants qui participent aux programmes de certification du Diligent Institute plus d'informations et d'instructions concernant cette transition.

- Climate Leadership
- Cyber Risk & Strategy
- ESG Leadership
- Competent Boards Cyber Risk & Strategy

Apprenants HighBond ou ACL

Les clients et les apprenants actuels HighBond/ACL seront en mesure d'accéder à la plateforme mise à jour de l'Académie Diligent à l'aide du lien Académie figurant sur la barre de lancement HighBond ou par le biais de notre communauté fraîchement baptisée Diligent Connect.

Apprenants partenaires

Les apprenants partenaires pourront accéder à la plateforme mise à jour de l'Académie Diligent à l'aide du portail Partenaires.

De quoi ai-je besoin pour préparer la mise à jour de la plateforme de l'Académie Diligent ?

Pour préparer la mise à jour de la plateforme de l'Académie Diligent, vous devrez effectuer les actions suivantes :

- **Terminer les cours et les examens commencés.** Seul le contenu dont l'état de progression est **Non commencé** ou **Terminé** peut être déplacé vers la nouvelle plateforme. Pour éviter la perte de toute progression, veillez à terminer les cours, les examens, les certifications ou tout autre contenu commencé avant le basculement vers la nouvelle plateforme.
- **Télécharger les certificats.** Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de migrer les fichiers de certificats vers la nouvelle plateforme. C'est pourquoi vous devrez télécharger les certificats que vous souhaitez conserver avant le **23 mai 2023**. Lorsque vous aurez accès à la nouvelle plateforme, vous pourrez y charger vos certificats.
- **Notez cette date dans votre calendrier pour effectuer cette action avant le 23 mai 2023.** Après cette date, vous ne pourrez plus accéder à la plateforme actuelle. La période d'inactivité de l'Académie Diligent est prévue du **24 au 31 mai 2023**.

Qu'advient-il de mon historique d'apprentissage ?

Si vous vous êtes déjà connecté à la plateforme actuelle de l'Académie Diligent depuis le **1 janvier 2021**, votre historique d'apprentissage complet sera conservé sur la nouvelle plateforme. Nous conservons également l'historique d'apprentissage de tous les examens ACDA, les programmes de certification du Diligent Institute et les certifications des partenaires.

Les cours, examens, certifications et formations dont le statut de progression est :

- **Terminé** seront déplacés vers la nouvelle plateforme et conserveront leur statut **Terminé**.
- **Non commencé** seront migrés vers le même cours, le même examen, la même certification ou la même formation avec le même statut de progression (Non commencé).
- **0-99 %** perdront leur statut de progression partielle. L'inscription aux cours, examens, certifications et formations sera conservée. Cependant, le statut de progression sera rétabli comme **Non commencé**.

Mes certificats seront-ils transférés vers le nouveau système ?

Le statut d'avancement de votre certificat sera transféré vers la nouvelle plateforme. Cependant, les fichiers de certificat des apprenants ne seront pas transférés vers la nouvelle plateforme, car le processus de migration ne nous le permet pas. Une fois sur la nouvelle plateforme, vous recevrez des instructions pour y charger des certificats dans votre nouveau profil, si vous le souhaitez. **Téléchargez les certificats que vous souhaitez conserver avant le 23 mai 2023.**

À quoi puis-je m'attendre lorsque j'aurai accès à la nouvelle plateforme de l'Académie Diligent ?

Une fois que vous aurez accédé à la nouvelle plateforme de l'Académie Diligent, vous pourrez voir le tableau de bord de l'apprenant, sur lequel figureront des liens vers des documents d'intégration, le catalogue du contenu, des ressources supplémentaires et votre activité d'apprentissage. Votre



historique d'apprentissage apparaîtra sur le tableau de bord de l'apprenant. Il affichera les cours, examens, certifications et formations auxquels vous étiez inscrit, tel qu'indiqué ci-dessous :

- Le contenu dont le statut de progression est **Terminé** sur la plateforme actuelle aura le statut de progression **Terminé** sur la nouvelle plateforme.
- Le contenu dont le statut de progression est **Non commencé** sur la plateforme actuelle aura le statut de progression **Non commencé** sur la nouvelle plateforme.
- Le contenu dont le statut de progression est **0-99 %** sur la plateforme actuelle aura le statut de progression **Non commencé** sur la nouvelle plateforme.

Y'aura-t-il une formation dédiée à la plateforme mise à jour de l'Académie Diligent ?

Oui. Vous pouvez découvrir la plateforme par vous-même en regardant la présentation vidéo de bienvenue et en effectuant les cours d'intégration qui seront proposés sur la nouvelle plateforme.

Mes rapports de progression seront-ils migrés vers la nouvelle plateforme ?

Si les apprenants qui figurent dans votre rapport de progression ont été actifs depuis le 1 janvier 2022, votre rapport de progression sera migré vers la nouvelle plateforme. Envoyez une nouvelle requête de rapport de progression [ici](#).

Si une certification ou un cours comportait des fichiers ou des ressources, y aurai-je toujours accès ?

Non, vous ne pourrez plus accéder à la plateforme actuelle de l'Académie Diligent après le **23 mai 2023**. Vous devrez télécharger tous les fichiers, présentations et documents des cours, programmes de certification ou tout autre contenu auxquels vous voudriez vous reporter ultérieurement.

J'ai encore des questions. Qui puis-je contacter ?

Si vous avez des questions supplémentaires, contactez-nous. Nous serons ravis de vous aider.

Les apprenants qui participent à l'un des programmes de certification suivants du Diligent Institute sont invités à envoyer un courrier électronique à l'adresse certifications@diligent.com :

- Climate Leadership
- Cyber Risk & Strategy
- ESG Leadership
- Competent Boards Cyber Risk & Strategy

Pour les apprenants partenaires, veuillez envoyer un courrier électronique à l'adresse partnerenablement@diligent.com.

Pour les apprenants clients HighBond/ACL, veuillez envoyer un courrier électronique à l'adresse academytraining@diligent.com.